

UNE ALTERNATIVE A GAUCHE C'EST URGENT, NECESSAIRE ET POSSIBLE

Editorial

POUR UN PUY-DE-DÔME

SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE !

**S'ABSTENIR
NUI
GRAVEMENT
À VOS IDÉES**



CHAQUE VOIX COMPTE !

Le 22 mars, dès le premier tour, Votez et faites voter pour les candidats du Front de Gauche et d'Europe Ecologie les Verts !

Votez pour Christine THOMAS, Hervé MANTELET et leurs remplaçants, Betty JEAN et Jean-Luc DOUTRE !

La politique menée par le gouvernement au nom de l'austérité et de la réduction de la dépense publique entraîne le pays dans une impasse. Cette politique provoque la misère de trop de familles et désespère ceux qui ont voté le changement. Elle renonce à ouvrir tous les chantiers urgents pour le pays et notre département qui sera directement impacté par la fusion des régions. Il nous faut un département solidaire, écologique et citoyen fort de services publics au service des habitants.

UNIS POUR LE PUY DE DOME

Nous sommes de plus en plus nombreux à penser qu'un autre chemin est possible : écologistes, communistes et membres du Front de Gauche, syndicalistes, associatifs, féministes, hommes et femmes engagés...

Il est temps de changer nos vies pour un projet de transformation économique, sociale et écologique tourné résolument vers l'humain d'abord !

L'abstention est un piège ! **Nous avons besoin d'une politique au service de l'humain et de l'environnement. S'abstenir, c'est laisser les mains libres aux politiques**

d'austérité. Voter Front de Gauche et Europe Ecologie Les Verts, c'est refuser les divisions et la haine distillées par l'UMP et le Front National. Nous proposons de ne négliger aucun lieu où peut se décider notre avenir commun, de construire un département plus juste, fait de progrès social en menant des politiques publiques pour rendre la vie plus facile : accès aux transports en commun, solidarité (de l'enfance au grand-âge), promotion de la vie associative, développement et accès au sport et à la culture, construction et entretien des collèges, développement territorial et environnemental, entretien des routes... Tout cela pour faire en sorte que des politiques publiques deviennent possibles pour agir dans le sens de la justice sociale, de la coopération, du renforcement de toutes les solidarités et promouvoir le vivre ensemble pour vous accompagner au quotidien.

En votant pour les candidats et les candidates du rassemblement du Front de Gauche et Europe Ecologie Les Verts, chacun, chacune affirmera qu'il veut un département actif, solidaire et écologique.



NOS RÉPONSES

A VOS QUESTIONS :

Depuis le début de la campagne nous vous avons rencontré et vous nous avez posé des questions. Voici quelques réponses qui viennent compléter ce que nous avons déjà exposé dans notre journal de campagne et dans notre profession de foi :

Sur les violences faites aux femmes :

Nous aurons pour priorité la création d'un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences et leurs enfants ainsi que pour toutes les femmes en situation de précarité et en charge d'enfants. Il n'existe à ce jour aucune structure de ce type dans le Puy-de-Dôme. Nous interviendrons auprès des services de l'état pour que tous les moyens financiers et humains soient mis en œuvre aussi bien dans le cas de mesures d'éloignement du conjoint violent que dans les plateformes dévolues au *téléphone grand danger* qui permet à une victime de violences conjugales de les contacter directement en cas de danger.

Sur les structures d'accueil et les services dédiés pour personnes âgées

On ne peut que constater le manque de structures accessibles financièrement à la plupart de personnes âgées. L'ARS n'a d'ailleurs pas donné de nouvelles autorisations de créations d'EHPAD depuis 2 ans. Le besoin de personnel dans les structures existantes est manifeste. De plus la formation peine à suivre l'évolution des pratiques et des connaissances en gériatrie notamment pour les aides à domicile. Nous nous attacherons particulièrement à développer des emplois pérennes et à assurer la formation des personnels, en veillant à leur condition de travail et de rémunération. **La perte d'autonomie doit rester une des grandes politiques de solidarité du département.**

Sur l'entretien des collèges et la carte scolaire :

Après les travaux de rénovation du CDI et la mise aux normes des cuisines déjà effectués, nous sommes conscients de l'urgence, pour le collège de Beaumont de l'inscription d'un budget de rénovation de l'équipement électrique et informatique, de la création d'une vraie salle de réunion notamment pour les rencontres parents-enseignants, de la réfection du sol de la cour du collège, et de la construction d'un préau dans cette même cour.

Le collège de Ceyrat arrive à saturation. Sans doute sera-t-il opportun de revoir avec l'Education nationale la carte scolaire pour trouver un équilibre avec le collège de Beaumont.

Proposition : établir la gratuité du transport pour les moins de 26 ans afin de faciliter les déplacements des collégiens, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs et jeunes privés d'emplois

Sur les services publics en milieu rural :

Le service public a été largement attaqué ces dernières années - et pas seulement en milieu rural - au profit du service au public. Le service public contribue à la cohésion sociale, au développement à long terme avec le souci de l'égalité d'accès à ce service. Le service au public est la possibilité d'accéder à un service par le biais d'une intervention privée. Ni la cohésion sociale, ni le long terme, ni l'égalité ne sont des critères de référence. Notre liste EELV-Front de Gauche est très attachée au service public, que ce soit pour La Poste, les collèges, l'accès aux soins, l'aide aux personnes âgées... Nous nous engageons à le maintenir et à le développer avec nos concitoyens.

Sur le soutien au TPE- PME-PMI:

toutes ces entreprises sont vitales au bon développement des territoires et créatrices d'emplois non délocalisables, nous tenons à les conserver. Nous sommes déterminés à lutter contre le travail illégal et le recours aux travailleurs détachés au delà même des marchés que le Conseil Départemental aura à passer grâce au relais de nos députés EELV et Front de Gauche. Nous défendrons le mieux disant dans les marchés publics en y incluant des obligations sociales et environnementales fortes, l'emploi de matériaux locaux... Enfin comme nous l'avons déjà écrit nous voulons rendre l'argent utile à l'emploi en mettant en place un fonds départemental de garantie d'emprunt.

sur des filières spécifiques :

Il est important pour pérenniser des filières spécifiques et des circuits vraiment courts de conserver des surfaces agricoles en quantité et en qualité (voir ci-après). Nous avons compris que les professionnels ont la volonté de valoriser et d'optimiser toutes les potentialités existantes que ce soit dans le domaine de l'élevage, de la production agricole et de la forêt. Cette démarche est, à terme, créatrice d'emplois. Nous les y aiderons en mobilisant toutes les compétences du conseil départemental et de ses partenaires.

sur le suivi du fonctionnement de l'incinérateur

Nous nous engageons à faire procéder à des analyses sur les mâchefers issus de l'incinération afin de déterminer si leur utilisation en sous-couche routière est ou non compatible avec la protection de l'environnement, à imposer à Vernea le financement des contrôles indépendants de pollutions et à les rendre publiques, à engager une révision du plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux (PDPGDND).

NOS RÉPONSES A VOS QUESTIONS : SUITE

Sur l'utilisation des logiciels libres.

Nous approuvons le pacte du logiciel libre proposé par l'association APRIL. Nous avons conscience du travail des acteurs du Logiciel libre qui participent à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre « la fracture numérique »...Le logiciel libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée. Nous nous engageons à faire développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts dans les établissements, administrations, services et lieux publics placés sous l'autorité de notre collectivité ou gérés par des partenaires; et à accompagner systématiquement ces initiatives en sensibilisant aux logiciels libres et aux standards ouverts les publics amenés à en bénéficier.

Sur la préservation des espaces naturels :

Il existe une commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles ou forestières. Elle associe des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des professionnels, la chambre d'agriculture, des associatifs, des propriétaires fonciers, des notaires. Parmi ses activités, elle doit travailler au recensement des friches afin de favoriser une occupation rationnelle (agricole ou forestière) en vue d'éviter une perte de disponibilité de terres. Nous ferons tout pour que cette commission départementale vive et soit dynamique. Grâce à nos contacts et par des discussions en amont, la commission sera alors le lieu de conciliation des intérêts d'une agriculture de qualité, d'une sylviculture diversifiée et d'une nature préservée. Chaque agent du développement local y aura ainsi sa place.

Sur la cohabitation des randonneurs et des agriculteurs

Le PDIR (Plan Départemental d'Itinéraires de Randonnées) relève de la compétence du Conseil Départemental. Il est donc possible qu'une information très large soit diffusée auprès des randonneurs : panneaux d'accueil, site internet... Par ailleurs nous ferons en sorte que soient étudiés en concertation et prioritairement dans les aménagements des sentiers: les passages de clôture, escaliers de franchissement, barrière à fermeture automatique...

Sur l'inclusion des personnes en situation de handicap :

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été votée en 2005. Elle prévoyait une accessibilité dans les ERP (établissement recevant du public) or 10 ans après, seulement 40 % des ERP le sont. Des délais supplémentaires de 3 à 9 ans sont accordés. Nous regrettons ce retard amèrement. Des progrès importants ont été faits sur la scolarisation des enfants handicapés mais c'est insuffisant en matière d'accueil (des enfants ne sont même pas scolarisés du tout, faute de structures adaptées à leur handicap) et d'encadrement (précarité professionnelle de nombreux auxiliaires de vie scolaire, par exemple). 22% des personnes en situation de handicap sont au chômage (11 % des valides). Le conseil départemental doit créer, entre autres, un centre de préorientation en relation avec la MDPH, contribuant à l'orientation et l'insertion professionnelles des travailleurs confrontés aux situations de handicap et mettre en place, dans chaque bassin d'emploi, un organisme de placement. Pour réaliser une véritable inclusion des personnes en situation de handicap, la création d'une vice-présidence en charge de l'accessibilité dans toutes ses dimensions est indispensable.

STOP AUX IDÉES REÇUES SUR LES COLLECTIVITES

Suite aux transferts de compétences, mal compensés, de l'Etat vers le Département depuis 2005, l'Etat doit aujourd'hui plus de 255 millions d'euros aux contribuables Puydinois. Cet argent est la différence entre ce que coûtent réellement les compétences transférées, comme le RSA et l'APA, et les dotations de l'Etat. A l'époque, tous les élus de gauche dénonçaient ce racket organisé par l'Etat. Mais depuis l'arrivée de François Hollande au pouvoir, seuls les élus communistes et du Front de gauche continuent à dénoncer l'attitude de l'Etat envers le département. Pour 2015, le département perdra 4,5 M€ en dotation de fonctionnement. Dans le même temps, le gouvernement a augmenté les dépenses de fonctionnement des collectivités. Par exemple, la réforme des rythmes scolaires augmente les frais de transports à la charge du département sans compensation.

Les collectivités locales dépensent-elles trop ? Embauchent elles trop ? Les élu-e-s locaux profitent ils d'avantages ou de privilèges au frais du contribuable ? Le fonctionnement des collectivités est-il à l'origine de la dette publique ?

Il faut d'urgence tordre le coup à ces mensonges car **les collectivités assurent des services essentiels à la vie quotidienne des français** : lycées publics, collèges, écoles, crèches, transports en commun, aménagement de lieux accueillant des entreprises créatrices d'emplois, politiques de solidarité, construction et entretien des routes, éclairage public... Imaginons notre vie sans tous ces services publics. Concernant les dépenses, les collectivités permettent aux entreprises de travaux publics, par exemple, de pouvoir remplir leurs carnets de commandes. **70% de l'investissement public (constructions d'écoles, de lycées, de logements sociaux...) est assuré par les collectivités, qui ne représentent que 9% de la dette**

EXIGEONS:

- Une réforme fiscale
- Les 255 Millions confisqués par l'Etat !



Comment nous travaillerons si nous sommes élu(e)s ?

Nous assurerons l'un et l'autre des permanences 1 fois par trimestre dans les trois communes. Nous nous concerterons sur les décisions à prendre et les réponses à apporter aux dossiers qui nous seront soumis.

Nous continuerons à travailler avec les candidats remplaçants et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de notre programme et à sa diffusion.

Et comme nous l'avons déjà écrit **nous organiserons des rencontres de travail sur les projets importants** que nous aurons à traiter, de notre propre initiative ou à la demande des habitants du canton.

L'argent ne manque pas !

La débauche de cadeaux fiscaux (dont les plus riches ont bénéficié en priorité) opérée entre 2000 et 2010 représente une perte annuelle de ressources publiques de 82 milliards d'euros (les recettes de l'Etat sont passées de 18,3% à 14,1% du PIB). Contrairement à une idée répandue, cette chute est très loin d'être compensée par la montée des impôts locaux : la recette de ces taxes, par ailleurs très injustes car non progressives, n'a augmenté dans le même temps que de 4,6 à 5% du PIB.

La Cour des Comptes estimait en 2008 qu'il existe une bonne centaine de niches fiscales en plus des 509 niches officielles. Au total celles-ci correspondraient à une perte de recette de 146 milliards d'euros ... l'année où la France a injecté 396 milliards dans ses banques privées pour les sauver de la faillite. La fraude fiscale coûterait 30 milliards, l'évasion vers les paradis fiscaux de 30 à 40 milliards. On peut ajouter les dépenses militaires bien plus élevées qu'en Allemagne (50% par habitant).

Et cela n'a pas cessé, ainsi 20 milliards ont été affectés sans aucun contrôle de résultat en 2013 au CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Bien sûr toutes ses sommes ne sont pas mobilisables immédiatement, mais on pourrait avec de la volonté politique trouver 80 milliards de recettes supplémentaires annuelles (4 points de PIB). Le manque apparent de ressources n'est pas un problème économique, c'est la conséquence d'une politique de classe dont les victimes sont les catégories populaires et les classes moyennes. **Ce n'est pas un problème pour notre pays de manque d'argent c'est un problème de répartition et d'utilisation de cet argent.**

Si vous êtes intéressés par la construction d'un projet pour notre département, pour agir en faveur d'une alternative à l'austérité et pour un projet de société respectueux des individus et de l'environnement, contactez nous:

Je prends contact

Je rejoins le comité de soutien

NOM/Prénom.....

Adres-
se.....

Ville.....Code Postal.....

Tel.....Courriel.....

Bulletin à remplir et à renvoyer à : F. ULRICH, 5 rue de Ceyrat, 63110 BEAUMONT—thomasmantelet@gmail.com